**AIDE AU POSITIONNEMENT DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL**

**Mathématiques - Sciences physiques et chimiques**

**Références**: Référentiel des métiers du professorat et de l’éducation – Arrêté du 1er juillet 2013 ; Mise en œuvre des rdv de carrière des personnels enseignants…- Arrêté du 5 mai 2017

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Compétences « PPCR »** | **Correspondance** ***Référentiel des métiers du professorat et de l’éducation******Arrêté du 1er juillet 2013*** | **Exemples d’observables permettant d’évaluer le niveau d’expertise du professeur****(liste non exhaustive)** |
|  |  |  |
| 1. **Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**
 | **P1.** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique | * Maîtrise les trois disciplines à enseigner ;
* Connaît les programmes des classes qui lui sont confiées ainsi que les acquis des cycles précédant et suivant ;
* Maitrise le tableur, les logiciels de géométrie dynamique, les logiciels d’acquisition de données, …;
* Maitrise des repères historiques et épistémologiques ;
* Maîtrise des outils de calculs ;
* Maîtrise la démarche expérimentale dans les trois disciplines ;
* Est capable de mettre en œuvre les différentes étapes de la démarche scientifique ;
* Connaît les risques propres aux laboratoires de sciences physiques et chimiques ;
* Connaît le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
* Connaît les différents modèles d’enseignement et leurs effets ;
* Maîtrise le vocabulaire spécifique des disciplines.
 |
|  |  |  |
| 1. **Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves**
 | **P2.** Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement | * Construit des séquences d’apprentissage visant à promouvoir la maîtrise de langue française orale et/ou écrite ;
* Utilise un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves (mais qui n’est pas celui des élèves) ;
* Veille à donner des documents exempts de fautes d’orthographe, de grammaire,… ;
* Veille à la qualité des annotations portées sur les cahiers, les copies des élèves ;
* Veille à la qualité des supports visuels utilisés ;
* Est capable de décrire et d’expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d’élève.
 |
| **CC7**. Maîtriser la langue française à des fins de communication | * Utilise un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle (élèves, parents d’élève, collègues, personnels de direction, inspecteurs, …) ;
* Connaît les règles de communication écrite propre à l’institution.
 |
| 1. **Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**
 | **P3.** Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves | * Veille à la conformité des objectifs d’apprentissage avec ceux des programmes en vigueur ;
* Sait construire un plan prévisionnel de formation en cohérence avec les compétences à construire ;
* Sait construire un plan prévisionnel de formation organisé en spirale ;
* Prend en compte le socle commun de connaissances de compétences et de culture ;
* Fixe, explicite les objectifs à atteindre ;
* Contextualise son enseignement (lien avec la profession, la vie courante…) ;
* Met en place une pédagogie à partir de situations problèmes ;
* Choisit de façon pertinente les situations déclenchantes ;
* Favorise l’expérimentation en mathématiques et en sciences physiques et chimiques ;
* Utilise les outils numériques pour favoriser l’expérimentation en mathématiques et en sciences physiques et chimiques ;
* Différencie son enseignement en fonction des rythmes d’apprentissage et des besoins de chaque élève.
 |
| **CC3.** Connaître les élèves et les processus d'apprentissage | * Connaît les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte ;
* Connaît les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche ;
* Tient compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.
 |
| **CC4.** Prendre en compte la diversité des élèves | * Prend en compte les parcours antérieurs des élèves (élève de CAP, de 3 prépa-pro, de SEGPA intégrant les classes de LP)
* Sait diagnostiquer les compétences des élèves ;
* Sait utiliser les dispositifs institutionnels pour répondre aux besoins des élèves (accompagnement personnalisé, aide individualisée,…) ;
* Est capable de déceler des signes de décrochage ;
* Sait travailler avec un enseignant coordonnateur chargé d’une ULIS.
 |
| 1. **Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**
 | **P4.** Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves | * Maitrise les rituels d’entrée et de sortie de classe ;
* Sait instaurer un cadre de travail propice à l’exercice serein des activités des élèves ;
* Sait instaurer des règles assurant la sécurité lors d’expérimentations en sciences physiques et chimiques ;
* Est capable de prévenir et de faire face aux conflits ;
* Sait gérer le travail en classe entière, en groupes, en ateliers ;
* Sait gérer la classe afin de permettre l’expression individuelle et/ou collective des élèves ;
* Sait installer une relation de confiance et de bienveillance avec les élèves ;
* Sait organiser le travail des élèves dans et hors la classe ;
* Est capable de mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l’accès des élèves à l’enseignement supérieur.
 |
|  |  |  |
| 1. **Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves**
 | **P5.** Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves | * Utilise les évaluations diagnostique, formative, sommative ;
* Elabore et met en place les évaluations certificatives dans le cadre de la règlementation (sujets nationaux, situation de CCF,…) ;
* Intègre la stratégie d’évaluation dans son plan prévisionnel de formation ;
* Sait définir le niveau d’exigence attendu ;
* Communique aux élèves le degré d’acquisition de leurs compétences et les axes de progrès ;
* Communique aux parents le degré d’acquisition des compétences de leurs enfants et les axes de progrès ;
* Analyse les résultats obtenus et détermine les causes d’erreur ;
* Valorise le travail personnel et collectif des élèves.
 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1. **Coopérer au sein d'une équipe**
 | **CC10**. Coopérer au sein d'une équipe | * S’assure de la continuité des enseignements et des actions éducatives ;
* Participe aux réunions d’équipe, à des travaux menés en équipes disciplinaires ou transdisciplinaires ;
* Travaille en étroite relation avec les professeurs d’enseignement professionnel, le professeur principal,… ;
* Participe à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs ;
* S’implique dans les Périodes de Formation en Milieu Professionnel ;
* Place son action dans le cadre du projet d’établissement.
 |
| 1. **Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école / l’établissement**
 | **CC11**. Contribuer à l'action de la communauté éducative | * Sait conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation ;
* Prend part à l’élaboration du projet d’établissement ;
* Siège aux différentes instances et conseils de l’établissement (conseils pédagogique, d’administration, de vie lycéenne,…) ;
* Coordonne ses actions avec les autres membres de la communauté éducative (CPE / professeur principal / corps médico-social / …) en respectant les limites d’intervention de chacun des corps ;
* Assure le tutorat d’un professeur (stagiaire, contractuel, en difficulté) ;
* Assure des missions académiques.
 |
| **CC12.** Coopérer avec les parents d'élèves | * Participe aux réunions parents-professeurs ;
* Entretien un dialogue constructif avec les représentants des parents d’élèves ;
* Contribue à l’élaboration du projet personnel de l’élève en concertation avec les parents ;
* Utilise le cahier de textes et l’ENT de l’établissement ;
* Utilise à bon escient le carnet de correspondance des élèves.
 |
| **CC13**. Coopérer avec les partenaires de l'école | * Coopère avec les équipes pédagogiques d’autres établissements (liaison Collège-LP ; liaison LP-Lycée…)
* S’implique dans des actions de partenariat avec des entreprises ;
* Est capable de valoriser des filières de formation ;
* Participe à des échanges avec d’autres établissements au niveau national, européen ou international.
 |
| 1. **Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages**
 | **P4.** Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves | * Maitrise les rituels d’entrée et de sortie de classe ;
* Est capable de prévenir et de faire face aux conflits ;
* Sait gérer le travail en classe entière, en groupes, en ateliers ;
* Sait gérer la classe afin de permettre l’expression individuelle et/ou collective des élèves ;
* Sait installer une relation de confiance et de bienveillance avec les élèves ;
* Sait organiser le travail des élèves dans et hors la classe.
 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1. **Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques**
 | **CC1.** Faire partager les valeurs de la République | * Sait transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République ;
* Veille à faire appliquer les règles de vie communes ;
* Refuse toute discrimination. Les règles instaurées dans la classe sont appliquées à tous les élèves sans exception ;
* Assure l’impartialité et la transparence des critères d’évaluation ;
* Veille à personnaliser et étayer ses appréciations sur les bulletins scolaires ;
* Connaît les graduations dans les punitions, les sanctions et les applique à bon escient ;
* Respecte les limites de la sphère privée / publique ;
* Aide les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances ;
* Aide les élèves à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.
 |
| **CC2.** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école | * Connaît la politique éducative actuelle de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens ;
* Connaît les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.
 |
| **CC6.** Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques | * Accorde à tous les élèves l’attention et l’accompagnement appropriés ;
* Evite toute forme de dévalorisation à l’égard des élèves ; est respectueux des élèves ;
* Promeut l’égalité entre les filles et les garçons ;
* Assure le bien être, la sécurité et la sûreté des élèves ;
* Sait prévenir et gérer les violences scolaires ;
* Contribue à identifier les situations de maltraitance ou de grande difficulté sociale ;
* Instaure des règles de vie de classe qui s’appuient sur le règlement intérieur ;
* Respecte et fait respecter le règlement intérieur ;
* Respecte les locaux et les matériels mis à disposition ;
* Respecte les règles de confidentialité pour les élèves et leurs familles.
 |
| 1. **Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**
 | **CC5.** Accompagner les élèves dans leur parcours de formation | * Contribue à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture par les élèves ;
* Conçoit des activités de remédiation et de consolidation des acquis ;
* Participe à l’accompagnement personnalisé (AP) ;
* Participe aux conseils de classe, aux commissions éducatives si nécessaire ;
* Contribue aux différents parcours éducatifs ;
* Favorise le travail personnel de l’élève hors classe ;
* Contribue à la coordination des enseignements et des actions éducatives.
 |
| 1. **S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**
 | **CC14.** S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel | * Est capable d’identifier ses besoins en formation, pour actualiser ses connaissances et développer de nouvelles compétences ;
* Connaît l’offre académique de formation (PAF) ;
* Participe à des formations disciplinaires, didactiques et pédagogiques… ;
* Participe à des séminaires, colloques et conférences ;
* Participe à la rédaction d’ouvrages et/ou de publications ;
* Conduit des travaux de recherche (disciplinaires, didactiques, épistémologiques ou pédagogiques) ;
* Utilise les outils numériques pour échanger et se former.
 |

**Compétences transversales pouvant être prises en compte dans l’évaluation des compétences « PPCR »**

|  |  |
| --- | --- |
| **CC8.** Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier | * Maîtrise au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues ;
* Participe au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves ;
* …
 |
| **CC9.** Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier | * Utilise l’Espace Numérique de Travail de l’établissement à des fins de communication (cahier de textes, bulletins, appels,…);
* Participe à l’éducation des élèves à un usage responsable d’Internet ;
* Utilise les outils numériques pour mettre en place l’individualisation des apprentissages. ;
* …
 |